

## **RENCONTRE DE QUARTIER ÉCOLE DU CENTRE SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018**

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis plus de dix ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers de rencontres de quartier qui me permettent d'être au plus près des problématiques de chaque secteur de Meudon.

La rencontre du samedi 17 novembre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets du secteur République, Val Fleury, lycée Rabelais.

### **PRESENTATION DES PROJETS A MEUDON CENTRE ET VAL-FLEURY**

---

→ Les diapositives présentées lors de cette rencontre sont annexées au présent compte-rendu, ainsi que la liste des membres des conseils de quartier.

### **DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

---

Cinq conseils de quartier constitués de 30 membres ont été créés pour répondre au besoin des habitants de participer à la vie de quartier : Bellevue, Centre, Meudon sur Seine, Meudon-la-Forêt et Val Fleury. Leur avis est consultatif sur les projets du quartier et ils sont chargés de faire le lien entre la Ville et les habitants des quartiers sur les sujets de « terrain ». Pour les contacter : [jeparticipe@mairie-meudon.fr](mailto:jeparticipe@mairie-meudon.fr)

Les projets proposés par les habitants dans le cadre du 1<sup>er</sup> budget participatif sont en cours d'étude au sein des services municipaux, sur la base des critères du règlement voté par le Conseil municipal. Les projets réalisables seront soumis au vote des Meudonnais en janvier 2019 sur [www.jeparticipe.meudon.fr](http://www.jeparticipe.meudon.fr). Les conseils de quartier donneront également un avis sur ces projets.

### **PRÉVENTION ET SÉCURITÉ**

---

Plusieurs dispositifs ont été déployés à Meudon pour prévenir et lutter contre l'insécurité, dans un contexte de réduction des moyens de la Police Nationale, notamment la nuit.

Les effets conjugués de ces mesures ont permis d'enregistrer une baisse de 30 % des cambriolages à Meudon depuis le début de l'année, ainsi qu'une baisse des vols à la fausse qualité (faux plombiers, faux éboueurs, etc.) :

- Dix nouvelles caméras seront déployées sur la Ville en 2019 (5 au 1<sup>er</sup> semestre / 5 au 2<sup>nd</sup> semestre)
- La réserve citoyenne (composée de volontaires, parmi lesquels certains préparent les concours de commissaire ou d'officier de police...) assure une présence sur le terrain qui améliore l'efficacité des services de police. Ils sont repérables grâce à leur badge et aux justificatifs qu'ils ont sur eux.

- Les médiateurs d'Action jeunes sillonnent les quartiers pour éviter les regroupements de jeunes et le tapage nocturne. À la demande d'un riverain, ils ont par exemple été envoyés rue Hérault.
- Un arrêté anti-attroupement permet désormais de verbaliser les troubles à la tranquillité publique le soir

Une personne signale un regroupement ruelle des Ménagères. L'information a été remontée pour faire intervenir les médiateurs.

A ce propos, j'ai fait savoir que la Ville étudiait la possibilité de créer une brigade de nuit de la Police municipale. Ce qui implique de recruter et d'armer les policiers municipaux (100% des policiers municipaux qui travaillent la nuit sont armés). Ce dossier est encore à l'étude car les impacts financiers sont importants pour la Ville.

## **POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER**

---

### **AUTOLIB**

Une personne m'a interrogé sur le devenir des stations Autolib'. À ce jour, il n'y a pas d'alternative. Les villes de la Métropole parisienne ont demandé à un certain nombre d'opérateurs de faire des propositions pour remettre en service une partie des bornes. Le reste des places serait rendu au stationnement classique.

### **VÉLIB' ET VÉLOS ÉLECTRIQUES**

Quatre stations sont prévues à Meudon. Une a déjà ouvert à Meudon-la-Forêt, deux autres sont prévues place Tony de Graaff et devant la gare de Bellevue. La 4<sup>ème</sup> est en discussion avec la SNCF, et serait installée au niveau de la gare RER C de Val-Fleury.

Interrogé par un habitant, j'ai annoncé qu'une subvention pour l'acquisition de vélos électriques de GPSO serait rétablie au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les modalités seront connues en décembre. La Ville subventionnera à hauteur de 200 €.

### **RUE FLEURY PANCKOUCKE**

Une habitante m'a interpellé sur les difficultés de circulation rue Fleury Panckoucke car cette voie étroite est un itinéraire pour contourner les bouchons. J'indique être en contact avec plusieurs riverains de cette rue et avoir demandé à GPSO d'étudier la mise en sens unique montant de cette rue. Une réunion d'information sera prochainement organisée avec les habitants de cette rue.

### **RUE DESCARTES**

Deux riverains de la rue Descartes déplorent le nombre fils apparents et la vétusté des installations électriques. J'ai accepté leur invitation à venir me rendre compte de la situation sur place.

### **RUE D'ARTHELON**

Un riverain de la rue d'Arthelon m'a demandé si, à l'occasion des travaux d'enfouissement, les conditions de circulation pourront être améliorées. Il souhaiterait que la suppression du feu à flèche orange soit à nouveau étudiée par GPSO. En effet, GPSO s'est dotée d'un outil de modélisation.

Une personne demande la liste des rues dans lesquelles il est prévu d'enfouir les réseaux aériens. En 2019-2020 des travaux d'enfouissement des réseaux se dérouleront rues Henri Barbusse, Amiral Martin, Robert Julien Lanen, Lavoisier, de la Bourgogne, avenue Jacqueminot et le quartier d'Arthelon : rue d'Alembert, d'Arthelon, G. Langronnet, Hérault, du Bois-Joli et du Président Doumer, rue Rabelais (entre rue Hérault et avenue Victor Hugo), rue Fleury Panckoucke (entre rue d'Arthelon et rue Roudier), allée de Reffye et ruelle des Ménagères (cf. délibération 94/2018 approuvée à l'unanimité en séance du Conseil municipal du 4 octobre 2018)

## RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE HENRI BROUSSE ET RUES ADJACENTES

Un habitant m'a demandé si la couverture de la voie ferrée initialement prévue dans le projet est maintenue. Suite à l'accident de Bretigny en 2013, la SNCF a donné la priorité à la sécurisation des voies et ne financera pas ce projet. Le pont (qui date de 1903) est en très bon état. Les garde-corps seront refaits en conservant ses ferronneries à l'ancienne. Seuls les crédits pour l'accessibilité PMR des gares sont maintenus pour 2021.

Un habitant souligne la dangerosité de la circulation place Henri Brousse et demande à ce que la Police municipale soit mobilisée aux heures de pointe. L'idée d'installer une statue d'Auguste Rodin ou de Camille Claudel sur la place a été appréciée et le musée Rodin a été contacté par la Ville en ce sens. Nous attendons sa réponse

Carrefour Victor Hugo / Roudier / Louvois : les traversées ne sont pas assez sûres, il faudrait repositionner les passages piétons et améliorer l'éclairage public. Le dossier est ouvert chez GPSO. À l'heure actuelle, le repositionnement des passages piétons implique la suppression de places de stationnement.

## ÉCOLE DES SABLONS

Une habitante s'inquiète des conséquences en termes de stationnement. J'ai expliqué avoir fait le choix d'installer dans cet équipement des associations de proximité justement pour éviter ces désagréments.

## TAPIS VERT

Pour répondre aux interrogations sur ce sujet, j'ai rappelé que forêt de Meudon appartient au domaine forestier de l'État. Elle est gérée par l'Office national des Forêt responsable de sa protection et du contrôle des activités qui s'y déroulent. Par ailleurs, il faut savoir que le Tapis vert est situé à 95% sur le territoire de Clamart.

A ma demande, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine avait proposé à l'État de le racheter. L'État a refusé. Nous étudions d'autres solutions avec l'État et la Ville de Clamart.

En conclusion, je rappelle ma permanence sur rendez-vous, le premier samedi de chaque mois à la Mairie annexe de Meudon-la-Forêt, afin de vous recevoir ou d'échanger sur des sujets qui vous préoccupent.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Meudonnais résidant dans le quartier de la rue de la République. Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

*Bien cordialement,*

**Denis LARGHERO**

Maire de Meudon  
Vice-Président du Département  
des Hauts-de-Seine

**Pour contacter le Maire :**

[le.maire@mairie-meudon.fr](mailto:le.maire@mairie-meudon.fr)

Adresse postale : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Prendre rendez-vous : 01 41 14 80 08 (Cabinet du Maire)